

1^{er} courrier adressé le 31 mars au Président

Monsieur le Président,

Le syndicat Solidaire Etudiant·e·s Savoie a pris l'initiative de créer un questionnaire à destination des étudiant·e·s sur la situation actuelle de crise sanitaire et sociale. Le but de celui-ci est d'identifier les problèmes rencontrés par les étudiant·e·s durant cette période exceptionnelle de confinement pour tou·te·s, en se basant aussi bien sur l'aspect matériel que psychologique. Nous vous adressons donc aujourd'hui, Monsieur le Président, une lettre pour vous faire état du ressenti étudiant.

Nous avons conscience que cette période apporte beaucoup d'inquiétudes, de questions et que les réflexions à distance sont compliquées. Cependant, nous souhaitons faire entendre les voix des étudiant·e·s. Le confinement nous oblige à modifier le déroulement de la fin de ce second semestre tant pour la continuité pédagogique que pour les examens qui devaient se tenir entre le 27 avril et le 16 mai 2020. Les craintes étudiantes concernant les modalités d'évaluation sont plus que présentes. C'est pourquoi nous vous demandons de prendre en considération les conséquences que pourrait avoir le maintien des examens. Aussi, ce questionnaire n'a aucune vocation scientifique ; il a été créé dans l'urgence et en réponse au questionnaire envoyé par la direction LLSH de l'USMB, que nous jugeons insuffisant puisque la seule dimension technique (connexion internet, ou pas) y est abordée. Pourtant, c'est loin d'être l'unique difficulté rencontrée. D'autres facteurs sont tout autant important à commencer par l'aspect psychologique non négligeable compte de cette situation inédite.

Nous avons voulu connaître les états d'esprits des étudiant·e·s. C'était donc le but de notre questionnaire qui a été mis en ligne entre jeudi 26 mars et lundi 30 mars 14 heures. Il a été cloturé temporairement pour nous laisser le temps d'analyser les 808 réponses récoltées à l'heure de ces lignes. Nous le remettrons en ligne suite à la demande de plusieurs personnes.

Les questions portent sur les conséquences du confinement ; l'état émotionnel, l'organisation personnelle dans la continuité pédagogique, sur les difficultés à suivre les cours à distance aussi bien au niveau des problèmes de matériel, de connexion qu'au niveau de la mise en place d'un environnement de travail approprié pour étudier.

Dans un premier temps, nous pensons qu'il est important de souligner le taux d'inquiétude, de stress et d'angoisse incroyablement élevé des étudiant·e·s. En effet, à la question « êtes-tu angoissé·e, stressé·e, inquiet·e ? » 74,6% ont répondu par l'affirmative. Ce niveau d'angoisse extrême est facilement explicable par la crise sanitaire que nous vivons et beaucoup l'ont développé : la peur de tomber malade ou bien qu'un proche le soit a envahi leur quotidien. Face à ce taux particulièrement haut, nous avons cherché à savoir qu'elle était la source de cette inquiétude à travers les études. Le plus évident est d'abord la validation de leur année (506 personnes sur 808 se sentent concernées) mais également les concours reportés (170 sur 808).

L'angoisse vis-à-vis des examens s'accroît d'autant plus avec les conditions de travail à la maison, qui ne garantissent pas l'égalité des chances. Certain·e·s étudiant·e·s doivent assurer la continuité pédagogique de leur·s frère·s ou soeur·s en plus de la concentration demandée pour leurs propres études. De même, les conditions de travail sont radicalement changées et ce malgré la volonté des professeur·e·s de bien faire : débit internet insuffisant, partage d'ordinateur avec les autres membres de la famille notamment pour le télétravail,

impossibilité d'avoir un endroit au calme et de pouvoir travailler sans être dérangé-e, activités professionnelles qui continuent dans la grande distribution par exemple donc dans des lieux à risques ce qui engendre une inquiétude en plus et une méfiance parfois. Travailler chez soi est difficile pour beaucoup. Sur 808 étudiant-e-s, seulement 176 ont la possibilité de suivre correctement leurs cours, soit 21,8%, ce qui ne représente qu'un cinquième des étudiant-e-s sondé-e-s. C'est peu et insuffisant pour permettre la tenue d'examens en de bonnes conditions.

Les étudiant-e-s sont également anxieux-ses face au report des examens ; vous n'êtes pas sans savoir que beaucoup sont obligé-e-s de travailler dès les mois de mai ou juin pour assurer une stabilité financière qui leur permettra d'avoir des conditions de vie décentes (567 étudiant-e-s sondé-e-s sur 808 soit 70,2% déclarent qu'un report des examens auraient des conséquences financières dramatiques pour eux-elles)

Un report des examens en présentiel ne ferait que renforcer le statut déjà précaire des étudiant-e-s.

Les inquiétudes sont aussi tournées vers les conséquences de cette situation sur les sélections en master, la mobilité étudiante ou encore les stages et concours reportés.

Nous demandons des décisions à la hauteur de la situation actuelle, égalitaires et équitables pour tou-te-s et surtout qui élimineraient les différents problèmes mentionnés ici.

Monsieur le Président, nous voulons sincèrement croire en votre « *sincère et fidèle soutien dans la situation particulière que nous traversons* ». Mais les effets de manche ne suffiront pas aux étudiant-e-s : les actes doivent suivre les discours. Ainsi, vu la situation sanitaire et sociale d'un bon ensemble de vos étudiant-e-s, les modalités d'évaluation classiques ne pourront pas s'appliquer.

Premièrement, nous demandons la suppression des évaluations en contrôle continu (en ligne) durant la période de confinement et de fermeture de l'Université. Ensuite, en ce qui concerne les contrôles terminaux : un report des examens durant les mois de mai ou de juin, en présentiel, est inconcevable pour différentes raisons : certain-e-s n'auront pas la possibilité de se loger en mai et juin, d'autres se sont déjà engagé-e-s dans des responsabilités professionnelles, familiales ou associatives. Un report des examens en présentiel impliquera *de facto* des conséquences financières et logistiques nuisant à beaucoup. Comme nous l'avons précédemment évoqué, l'enseignement pédagogique à distance n'est pas possible pour tout un ensemble d'étudiant-e-s, malgré la bonne volonté des différentes équipes pédagogiques. Une évaluation terminale, sur des contenus et relations pédagogiques fragiles de part la distance, que certain-e-s n'auront pas vécu-e-s, est donc totalement incohérente.

Pour ce même objet, l'alternative numérique est un danger. Nous implorons donc à chacun et chacune ne pas céder à quelque démagogie ou essentialisme que ce soit : non, les « jeunes » ne préfèrent pas, par nature, l'usage du numérique. Si elle peut apparaître comme une solution par défaut, nous y voyons au contraire un outil excluant bon nombre d'entre nous.

Mais alors... quelles solutions ?

Nous demandons la validation de tous les enseignements dont les modalités de contrôle n'ont pas été faites avant la fermeture de l'Université. La condition *sine qua non* de cette mesure est l'établissement d'une note plancher de 12 pour toutes et tous, ou en fonction des notes correspondantes à celles des UE du premier semestre ou alors la validation automatique. Pour les étudiant·e·s en rattrapages, une solution devra être proposée, en prenant considération des contraintes de ce second semestre.

Cette modification administrative concernant les notes et la validation du semestre ne signifie pas la fin de la continuité pédagogique, bien au contraire. Beaucoup d'équipes pédagogiques font des efforts considérables pour permettre à toutes et tous d'avoir des éléments et ressources pédagogiques. Nous demandons que cet effort soit maintenu, et que les échanges pédagogiques perdurent.

2^{ème} courrier posté le 8 avril 2020

Monsieur le Président,

Cette lettre fait suite à la première que nous vous avons écrite il y a maintenant un peu plus d'une semaine. Et nous continuerons jusqu'à ce que nous soyons entendu·e·s.

Une réunion s'est tenue le 1 avril, réunissant les directeurs et directrices des différents départements, ainsi que plusieurs autres membres des équipes pédagogiques. Vous avez évoqué votre "plaisir d'échanger avec nous demain", mais quel plaisir y avait-il puisqu'aucun·e étudiant·e n'était invité·e à participer ? Quel est donc ce "plaisir d'échanger" que vous mentionnez quand, pendant la réunion, nous avons dû changer de nom à deux reprises et effacer "Solidaire Étudiant·e·s" pour espérer avoir la parole. Qui plus est, par la force.

Pourtant, les étudiant·e·s sur un campus sont majoritaires et ce sont eux qui subissent vos décisions.

N'ont-ils pas leurs mots à dire ? Nous pensons que si, et à juste titre : ils sont le cœur d'une université.

Cette réunion "largement ouverte" si nous nous en tenons à vos propos n'a fait objet d'aucune communication auprès des étudiant·e·s. Cette réunion, à laquelle le Syndicat a participé malgré tout, portait avant tout sur les examens et la fin d'année universitaire. Beaucoup de propositions et de problèmes ont été soulevé·e·s concernant la difficulté de maintenir des examens, de quelque manière que ce soit. Mais la présidence, représentée par M. Valet n'en tient pas compte. À ses yeux "ce n'est pas sérieux" et "ne récompense pas les efforts fournis durant la continuité pédagogique".

Qu'est ce qui n'est pas sérieux ?

La garantie de l'égalité de toutes et tous qu'entraîne une validation ? Face à l'incertitude de l'avenir et de l'évolution de la pandémie, il s'agit d'une solution plus que légitime et plus qu'égalitaire puisqu'elle ne léserait aucun d'entre nous. Les efforts fournis par les équipes pédagogiques sont reconnus par toutes et tous, n'ayez crainte. Sur les 808 réponses de notre questionnaire, la reconnaissance des étudiant·e·s envers leurs professeur·e·s est incommensurable. Et la validation n'enlèvera rien de tout ceci. Nous n'oublierons pas ces efforts et ce cœur à l'ouvrage que les équipes pédagogiques ont effectué pour nous permettre la continuité de notre apprentissage.

Nous ne travaillons pas pour des notes, nous travaillons par plaisir d'apprendre, de maîtriser des connaissances dans un domaine. En cela, la validation n'enlèverait rien à la valeur du diplôme puisque nos connaissances seront là.

Les sessions de rattrapages ont été discutées. Nous partageons avec vous l'idée que les rattrapages du semestre 1 doivent être une priorité. Cependant, il est inenvisageable qu'ils se déroulent en septembre comme il a été suggéré. *Cela perturberait les départs en mobilité prévus, les entrées en masters et forcerait les étudiant•e•s ayant déménagé à revenir et à retrouver un logement. C'est inimaginable. Comment pouvez-vous espérer maintenir des examens en présentiel quand bien même le gouvernement renonce aux épreuves du bac ?

Si des examens ont bien lieu, quels aménagements vont-être proposés pour les étudiant•e•s en situation de handicap ? Que va t-il se passer pour eux, comment les aiderez-vous pour des examens en plein confinement ? Comment voulez-vous entasser une centaine d'étudiant•e•s, ou plus, dans un hangar aux Halles ou dans des salles à la sortie d'une pandémie causant des morts par milliers ?

Comment pouvez-vous maintenir et soutenir des examens au mois de mai, juin et juillet en ayant pleinement conscience des répercussions financières sur les étudiant•e•s sans compter les difficultés à se loger ?

Nous ne travaillons pas par plaisir mais par nécessité. Comment voulez-vous que des élèves touché•e•s de près ou de loin par le Covid-19 aient l'esprit et la concentration nécessaires pour composer aux examens ?

Comment voulez-vous que des étudiants malades, avec des problèmes de santé ou avec un handicap se concentrent quand iels se retrouvent tout•e•s seul•e•s chez elleux, l'esprit préoccupé ?

Comment expliquer que de nombreux contrôles en langues transversales et dans de nombreuses autres matières se déroulent alors que l'inégalité aux ressources informatiques restent présente ?

Face à cette multitude de questions qui restent floues mail après mail, nous vous demandons une validation automatique. La solution laisserait une chance à tou•te•s les étudiant•e•s. Ceux qui y verraient un avantage pour ne rien faire paieront les conséquences de leurs actes l'année suivante. Tout en sachant que le premier semestre devra être validé en session 2, si il n'a pas été validé en session 1, pour prétendre passer à l'année supérieure avec la validation automatique.

Cette action est la plus juste puisqu'elle met fin à tous les problèmes d'inégalités et d'incertitudes que la situation soulève. Ce serait le meilleur moyen pour couper court aux angoisses et aux préoccupations de nombreux•ses étudiant•e•s. Mais c'est surtout un moyen de ne pénaliser aucun et aucune d'entre nous.

Cette mesure arrive dans un contexte particulier et exceptionnel. Il est de votre devoir d'agir en conséquence.

Syndicat Solidaires Etudiant•es